

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N°62 JUILLET 1992

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 AVRIL 1992

Nos adhérents n'y étaient pas très nombreux, à notre grand regret. M. FREMIOT, Ingénieur en Chef des Services Techniques à la Direction de l'Aménagement Urbain et M. LAURENT, spécialiste des problèmes de circulation, avaient eu l'amabilité de venir répondre à nos questions. Mais les vacances de Pâques trop proches nous ont fait une sévère concurrence.

Le rapport moral rappelle que La Lettre de XVI^e Demain reste un lien important entre nous, 4 fois par an. Nous la tirons à 400 exemplaires : on nous dit souvent qu'elle est un moyen important d'informations sur la vie locale. Mais sans doute, devrions-nous faire plus d'effort pour augmenter son tirage ... et nos adhérents.

Le logement dans le XVI^e reste un problème grave, préoccupant dont la solution n'est pas facile : la transformation furtive de logements en bureaux, mal connue, mal surveillée, la construction trop généreuse de nouveaux bureaux créent un déséquilibre de population inquiétant.

N'oublions pas que le XVI^e a perdu, entre deux recensements, 10.000 habitants.

Nous continuons à participer aux réunions du C.I.C.A, de la Commission de l'Environnement, de la Commission de l'Héliport de Paris et à celles de la Plateforme des Comités Parisiens d'habitants, et du CLIS.

Rapport financier : nous n'avons dégagé un solde positif (de l'ordre de 2.800 frs en 1990 et 1991) que par l'octroi d'une subvention de la Ville de Paris en 1990.

La moitié de nos adhérents seulement règle régulièrement sa cotisation - ce qui limite nos moyens d'action, de prospection et de formation.

Comme en 1991, nous avons décidé pour l'année en cours de ne pas demander de subvention : il nous paraît normal d'être soutenus par nos amis lecteurs.

Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos adhérents nos comptes rendus financiers. (Permanence, tous les mercredis, matins de 10 à 12 heures.)

M. LAURENT nous a longuement décrit deux projets importants :

le doublement souterrain du périphérique Sud : ce projet actuellement à l'étude fera l'objet d'une enquête publique dans les Mairies des Arrondissements concernés. Nous sommes concernés.

Et, M. LAURENT a confirmé nos informations en ce qui concerne la "Coulée Verte" Muette-Auteuil avec une précision importante : l'assurance de la construction de 80 logements PLI au niveau de la Porte d'Auteuil.

M. FREMIOT a détaillé le nouveau projet d'aménagement de la Porte Maillot et a annoncé la réouverture du Pavillon d'Exposition, devant la Gare RER Porte Maillot : ce projet tient compte des modifications intervenues depuis la première exposition et les nombreuses remarques des riverains.

M. FREMIOT a illustré ses propos avec un grand plan reprenant le projet en son entier, Porte Dauphine à Porte Champerret.

Beaucoup de questions, beaucoup de réponses ont animé et éclairci le débat sur un sujet qui reste "brûlant".

L'Assemblée a approuvé le rapport financier, accepté de porter à 80 frs la cotisation annuelle et entériné le remplacement de Céline RICHARD par Odile SCHUMANN au poste de Secrétaire Générale.

Céline qui animait le bureau de XVI^e Demain depuis des années, a quitté l'arrondissement, depuis déjà longtemps et sa participation aux activités de XVI^e Demain, si elle enchantait notre amitié, ne lui facilitait pas sa vie familiale. Nous sommes navrés de la voir s'éloigner en sachant bien qu'elle ne nous quitte pas.

Et Odile, très vite, au cours de ces derniers mois, s'est glissée dans l'activité de notre bureau, avec tant de gentillesse qu'il nous semble avoir toujours travaillé avec elle.

Dernière nouvelle : une troisième réunion de concertation se déroulera le mercredi 1^{er} Juillet 1992 à 18 heures au Palais des Congrès, Salle Havane niveau 6 : réduction du périmètre de la Z.A.C. Champerret et projet de nouvelle opération d'aménagement de la Porte Maillot seront présentés.

Vous pourrez poser les questions qui vous préoccupent. Cette réunion est une étape importante dans la concertation promise par la Ville, dans l'intérêt de tous.

"PORTES OUVERTES" DES ASSOCIATIONS

Le Samedi 17 Octobre (de 10 à 19 h) et le Dimanche 18 Octobre (14 h 30 à 19 h)
La Mairie du XVI^e ouvrira ses portes aux associations de l'arrondissement.

Les habitants de l'arrondissement pourront s'informer auprès de celles dont les activités les intéressent particulièrement.

Le stand de XVI^e Demain sera comme les autres années dans le Hall d'entrée, au rez de chaussée de la Mairie.

Venez nombreux

A DEUX PAS DE NOTRE ARRONDISSEMENT ...

Notre voisin, le 8°, doit une grande partie de sa notoriété à la présence des Champs Elysées.

Cette avenue, universellement connue, a subi depuis plusieurs décennies, une lente dégradation : devanture de magasins aux présentations tapageuses, éclosion de fast-foods, invasion progressive des véhicules et deux roues transformant les contre allées en parkings.

Nous sommes bien loin des Champs Elysées qu'ont connus nos grands parents qui alliaient qualité du site, prestige des devantures et élégance des chalands.

La Ville de Paris a décidé la remise en état de l'avenue par :

- la suppression du stationnement dans les contre-allées, entraînant la disparition de près de 400 places, disparition très largement compensée par la réalisation d'un parking souterrain de 850 emplacements environ, entre les rues de Washington et de la Boétie,

- la plantation d'arbres doublant la ligne déjà existant sur chaque trottoir

- le réexamen de la réglementation concernant les enseignes et dispositifs publicitaires, les terrasses et étalages.

Cela devrait permettre que les Champs Elysées redeviennent " Les Champs", un des emblèmes de notre Capitale.

Il convient de noter la concertation qui s'est instaurée sur le sujet entre les habitants (ils existent !) les associations locales les commerçants et la Préfecture de Police concernée par la circulation et le stationnement.

Les travaux, débutés déjà à fin 1991, devraient être achevés fin 1993.

CHEMIN VERT DANS LE XIII°

La Commission de l'Environnement de Madame NEBOUT vient de présenter aux Parisiens le Chemin Vert qui se fauilera des Gobelins au Parc Kellerman. Qu'il fera bon s'y promener, bien au calme, protégé, de la pollution des grands axes.

Il serpente des jardins de la Manufacture des Gobelins jusqu'au Parc Kellerman, traversant le square René Le Gal, la Butte aux Cailles et la Place Paul Verlaine.

Ce projet ouvre des perspectives originales et prometteuses à l'urbanisme de demain.

Espérons qu'il se prolongera dans les autres quartiers de notre beau Paris si pollué.

Déjà d'autres parcours sont ébauchés dans le 18°, dans le 5°. Et puis n'oublions pas la "coulée verte" dans le 16°, de la Porte de la Muette à la Porte d'Auteuil...

LE COURRIER DES LECTEURS de notre dernière lettre a suscité des réponses rapides....

Mlle LEBOULC'H nous adresse celle de la Direction de la Protection de l'Environnement, services techniques de la Propreté :

" Les moyens mis en oeuvre pour le nettoyage du Parc des Princes varient selon l'importance, la qualité des manifestations et le nombre des spectateurs. Les matches dits "ordinaires" rassemblent en moyenne 20.000 spectateurs. Ce secteur est nettoyé le dimanche matin dès 6 h. Dix ouvriers sont affectés au balayage. Les alentours du Parc sont traités de 9 à 11 h. Deux engins laveurs lavent l'ensemble du périmètre entre 6 et 11 h. Un triporteur est affecté au ramassage des tas de débris confectionnés par les balayeurs et au vidage des corbeilles à papier entre la Porte d'Auteuil et la Porte de St Cloud.

Les matches dits " importants" attirent environ 50.000 personnes. Pour agir avec efficacité et rapidité dès la sortie du public, le Service de la Fonctionnelle intervient en premier lieu avec un matériel puissant approprié à ce genre d'intervention : 1 aspiratrice de chaussée pour ramasser les débris, 2 laveuses de chaussée, 5 balayeurs qui ramassent les déchets en tas, lesquels sont évacués par 3 triporteurs. 1 caisson-benne est utilisé comme dépôt-relais pour augmenter la rapidité de l'intervention.

Dès 6 h. le lendemain matin, les opérations "figeage" et lavage en grand s'effectuent à l'instar des matches ordinaires."

Merci de cette longue et rapide réponse que nous transmettons à notre lectrice. Et merci encore à l'Adjointe Chargée de l'hygiène et de la propreté qui a pris en charge ce dossier, avec célérité.

UN URBANISME VIVANT DANS LE XVI^e

Extrait d'une communication de Pierre BOLOTTE, adjoint au Maire chargé des finances, de l'équipement et de l'urbanisme:

"Quelques chiffres mesurent l'importance de l'action de la Municipalité : de 1989 à 1992, 750 permis de construire, 250 permis de démolir, 150 documents d'urbanisme ont été traités par l'adjoint du 16^e chargé de ces dossiers. Des dizaines de rapports au Conseil d'Arrondissement ont été discutés par tous les conseillers. Les modifications des plans d'occupation des sols (POS), les diverses applications induites (ZAC, Zones spécifiques, COS, etc..) ont été et demeurent sources de discussions, de véritables reprises de dossiers souvent fort avancés dans les détails avec les promoteurs comme avec les services publics.

" A tout instant, le Maire du XVI^e et ses adjoints, selon leurs compétences déléguées, interviennent pour redresser ce qui doit l'être pour convaincre (ce n'est pas simple..) les divers intérêts en cause de s'équilibrer en définitive.

" Nous avons quelques volontés constantes et simples qui s'ordonnent toutes autour de la défense des modes de vie, des traditions historiques et géographiques de nos concitoyens du 16^e, sans négliger, pour autant ce qui doit, en préservant des harmonies existantes (façades, villages et villas, hameaux, passages, îlots, etc..) permettre d'en créer de nouvelles (promenades, circulations, équipements collectifs scolaires, sociaux, pour la vie publique de tous les jours, etc..) pour l'avenir. Bref, il faut associer le respect de ce qui nous paraît à tous, notre façon d'être Parisiens, et l'accord avec l'imagination des lendemains, en réservant toute sa place à la créativité des architectes, des paysagistes et des urbanistes.. Etre à la fois de notre Capitale, de notre ville, de chacun de nos quartiers : et sans cesse, en parler à temps - et même s'il le faut, pour le bien commun, à contretemps - avec tous ceux qui sont concernés par les projets que nous avons à connaître.

" Il se trouve, que depuis 3 ans, jamais, sur les permis de construire du moins, la Ville ne nous a désavoués. Puisse cette façon de travailler pour un urbanisme vivant - se maintenir - et mieux encore être justifiée par les temps à venir."

ENQUETES PUBLIQUES

Nous transmettons au Commissaire Enquêteur nos remarques sur 2 enquêtes

Classement et fixation des alignements rue Pierre Guérin, dans sa partie en impasse: Ce projet de classement, demandé par les riverains permettra la mise en conformité de cette voie (travaux d'égout, modernisation de l'éclairage, remise en état des revêtements de sols), nous paraît une bonne chose.

Classement et fixation des alignements du square "Alboni"
Nous trouvons justifiées les doléances de la grande majorité des riverains : ils n'ont rien demandé, ils ont été prévenus tardivement d'une opération de classement lancée à la hâte. Leur tranquillité risque d'être troublée par une aggravation probable des problèmes de circulation. Ils aimeraient connaître le but recherché et les améliorations que la Ville en attend.

Et à tout le moins, si le classement intervient, il paraît indispensable que la Ville s'engage :

- à maintenir les zones actuelles non aedificandi (et notamment les jardins)
- à renforcer l'éclairage
- à ne pas diminuer la largeur des trottoirs.

SCHEMA DIRECTEUR ILE DE FRANCE

Nous avons travaillé avec la "Plateforme" sur le projet publié par le Préfet de La Région Ile de France.
Notre point de vue en bref :

Population/emploi :

Nous pensons tout d'abord que l'aménagement du territoire ne doit pas dissocier Paris de la Région, ni la Région du Bassin Parisien.

- Il nous paraît donc indispensable de rapprocher logements et lieux de travail pour éviter une partie des heures perdues en transports. Il n'est pas normal que chaque jour 243 000 provinciaux viennent travailler en Ile de France, principalement à Paris mais aussi en petite couronne. C'est pourquoi il est nécessaire de "délocaliser" (mais après concertation) au maximum des entreprises ou des emplois publics non indispensables à Paris (y compris des Ministères) vers les villes "dortoirs" ou les villes nouvelles où il reste des terrains disponibles.

- Dans le même temps, il faut construire dans Paris le maximum de logements (le plus possible sociaux) pour y installer ceux qui pour l'instant, habitent loin de leur travail (agents des P.et T., de la SNCF ou RATP, policiers, pompiers, personnel des hôpitaux ou de l'éducation)

- Il paraît raisonnable de freiner au maximum la congestion de l'Ile de France pour que sa population (actuellement 10,5 millions) ne dépasse pas 11,5 millions d'habitants en 2015

Ce million d'habitants supplémentaire devrait, à notre sens, être dirigé à raison d'un tiers vers la petite couronne et de deux tiers vers la grande couronne.

- Pour Paris qui bénéficie d'un taux d'emploi de 1.6 pour 0.65 en grande couronne, une perte de 8000 emplois par an ne nous scandalise pas et devrait permettre de maintenir la population à son niveau actuel (2.150 millions).

Transports

- nécessité de crédibiliser les transports collectifs, source d'économie en espaces de voirie, pollution, énergie et donc facteurs de qualité de vie d'où

- création de parkings de liaison (complémentarité transports en commun - voiture particulière,

- bouclage rapide des voies autour de Paris (A 86, Francilienne)

- augmentation des liaisons routières inter-banlieues et arrêt des liaisons nouvelles au départ de Paris

- révision des conditions d'accès au Centre de Paris pour les véhicules

.....

-d'où la nécessité d'un réseau dense de transports en commun, le plus possible en site propre, largement amélioré(en confort et fréquence) pour attirer une nouvelle clientèle et la dissuader d'utiliser sa voiture : Défi le plus important ces prochaines années.

EQUIPEMENTS PUBLICS : d'accord pour répartir le potentiel intellectuel et créer de nouvelles universités hors Paris. Bien entendu, et en même temps, contruire des hébergements étudiants et chercheurs.

-L'effort fait par l'Assistance Publique pour améliorer les hôpitaux parisiens est grand, mais encore très insuffisant, compte tenu des besoins anciens, très particulièrement pour l'accueil des "anciens".
-L'avant projet ne parle jamais de locaux associatifs...

-Insuffisamment étudiés : les problèmes d'alimentation et de traitement de l'eau, la collecte et le traitement des déchets : thèmes de plus en plus graves et difficile à traiter.

Et les nuisances sonores (hélicos..) y sont totalement oubliées.

HABITAT ET FONCIER : il faut construire 50/60.000 logements/an. Difficile à cause du prix du foncier : il faudrait simplifier les mécanismes producteurs, reconquérir des espaces urbains peu ou mal utilisés, harmoniser en gde couronne habitat collectif et individuel en maintenant les terres agricoles et boisées indispensables à l'équilibre de la Région. (En ce sens, l'agrandissement du Parc Disney, non mentionné dans le schéma, nous parait inquiétant..)

Et le projet concernant l'accroissement des bureaux trop ambitieux.

Nous avons rappelé à M. SAUTER que la Plateforme souhaitait participer à la suite des travaux sur ce sujet.

NOS LECTEURS ECRIVENT

Mme O.S. Rue Boissière

" A propos d'éclairage, on ne voit décidément plus rien dans la rue Cimarosa lorsque l'on arrive en voiture depuis Kléber."

" On regrette la disparition de la pendule du carrefour Duret, Pergolèse et Lesueur. Elle était d'une grande utilité."

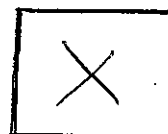
Madame B. square de l'Alboni

" toute absence de plaque indiquant le nom de la voie doit être immédiatement signalé auprès de la Direction de la Voirie, 9 Place de l'Hôtel de Ville : 75.196 Paris R.P."

" J'ai ainsi, en Septembre dernier, alerté la Voirie à propos de plaques manquantes avenue de New York et du Président Kennedy. Les plaques de remplacements ont été posées au mois de Novembre c'est à dire dans un délai tout à fait normal."

SOYEZ A JOUR DE VOTRE COTISATION

car 2-10-92
80F./1993



Si une croix figure dans le carré, vous n'avez pas encore payé votre cotisation 1992

S'il y a 2 croix, vous avez aussi oublié 1991.

Merci de bien vouloir régulariser : ce sont vos versements qui nous permettront de poursuivre...

Montant de la cotisation : 80 frs/An, à verser par chèque : XVI°Demain